



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Bilan de l'année 2019

- L'année 2019 a été marquée par la négociation de plusieurs accords et par la signature des plus favorables.
- Nous avons quitté le bureau du Comité Social et Economique.

Accord PMO : Revalorisation des montants de cette prime dont le paiement devient bimensuel et non trimestriel. Le montant est plus homogène, il y a moins de disparité entre les services.

L'accord ligne 45 : Cet accord permet une amélioration des conditions de travail, une revalorisation de la prime d'atelier. (De 67 à 90 € pour les postés et de 23 à 46 € pour les journaliers du quai)

Atelier Technyl/MM : Un parcours de carrière est en cours de négociation pour les postés de l'atelier.

Hexapol : Prime effluents revalorisée et indexée sur les augmentations collectives. (de 20 à 35 €) C'est une disposition de l'accord parcours de carrière de mars 2018. Cet accord devra être rediscuté en commission de suivi.

Harmonisation des remontes au niveau du site : discussion en cours

Intéressement site, conditionné à l'accord groupe : mise à jour des critères pour impliquer tous les secteurs.

Démission du bureau du Comité Social et Economique :

Pour rappel, nous avons désapprouvé le projet de règlement des Activités Sociales et Culturelles proposé par l'UNSA basé sur un plafonnement des prestations (mars 2019) qui englobait la quasi-totalité des prestations.

N'étant pas entendu dans les choix de gestion, nous avons démissionné du bureau de CSE (poste de trésorier)

La CFDT vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2020